

# Condamnation des sévices aux enfants

Gordon B. Hinckley (1910-2008)

1982

On nous a encouragés à fortifier notre foyer, à renforcer l'Esprit du Seigneur dans ce foyer, à cultiver l'appréciation, le respect et l'affection mutuels. Il est terrible que nous entendions parler de temps en temps d'enfants maltraités. Il s'agit d'un mal croissant dans le monde entier. L'autre jour, en y pensant, j'ai ouvert *Doctrine et Alliances* et j'ai lu ces paroles que le Seigneur a données par l'intermédiaire du prophète Joseph Smith qui connaissait alors le malheur et la solitude dans la prison de Liberty. Il a parlé de ceux qui lèveraient la main contre l'Église, mais le Seigneur a parlé dans un sens plus large de ceux qui maltraiteraient les enfants. Voici ce qu'il dit : « Malheur à eux ! Parce qu'ils ont offensé mes petits enfants, ils seront retranchés des ordonnances de sa maison. Leur panier ne sera pas rempli, leurs maisons et leurs granges périront, et ils seront eux-mêmes méprisés par ceux qui les ont flattés » (D&A 121:19-20). Quelle déclaration au sujet de ceux qui offenseraient les petits enfants ! (*L'Étoile*, avril 1983, p. 156)

1985

On dirait que, dans le monde entier, on maltraite de plus en plus les enfants. Peut-être cela a-t-il toujours existé, mais cela n'a pas reçu l'attention qu'on lui accorde actuellement. Je suis heureux que ce fléau terrible soit conspué ; il règne trop chez nous. Pères, vous ne pouvez pas maltraiter vos enfants sans offenser Dieu. L'homme qui a commis l'inceste est indigne de détenir la prêtrise. Il est indigne d'être membre de l'Église, et on doit le traiter comme tel. Tout homme qui bat ou maltraite autrement ses enfants sera tenu responsable devant notre grand juge à tous.

Comme il est beau le foyer où vit un homme aux manières divines, qui aime ceux qu'il a la responsabilité de nourrir et d'élever, qui leur donne l'exemple de l'intégrité et de la bonté, qui enseigne l'industrie et la loyauté, sans gâter ses enfants en leur cédant tous leurs caprices mais en leur donnant un plan de travail et de service qui soutiendra leur vie entière. Heureux l'homme dont l'épouse rayonne d'amour, de compassion, d'ordre, de bienfaisance paisible et dont les enfants témoignent qu'ils s'apprécient, qu'ils honorent et respectent leurs parents, communiquent avec eux et cherchent conseil auprès d'eux. Tous ceux qui entretiennent dans leur cœur la résolution de faire ce qui plaira à leur Père céleste peuvent obtenir ce genre de vie de famille. (*L'Étoile*, juillet 1985, p. 47)

Il est si manifestement évident que tout le bien et tout le mal que l'on trouve dans le

monde aujourd'hui sont les fruits doux et amers de l'éducation des enfants d'hier. Tel que nous éduquons la nouvelle génération, tel sera le monde dans quelques années. Si vous vous souciez de l'avenir, alors voyez aujourd'hui l'éducation des enfants. Dans une grande mesure, la rudesse qui caractérise tant de membres de notre société aujourd'hui provient de la rudesse manifestée aux enfants il y a quelques années.

Garçons et filles, nous aimions la paroisse où nous habitons. Il y avait toutes sortes de gens dans cette paroisse-là, et je crois que je les connaissais tous, car les gens changeaient rarement de domicile à cette époque. Je crois que je les aimais tous, à la seule exception d'un homme. Je dois le confesser, je détestais cet homme. Depuis ce temps-là, je me suis repenti de ce sentiment, mais quand j'y songe, j'en ressens encore l'intensité. Ses jeunes fils étaient nos amis, mais lui, je le considérais comme mon ennemi. Pourquoi cette aversion ? Parce qu'il avait un tempérament très colérique qui éclatait à la moindre provocation. Il abreuvait d'injures ses enfants et les frappait d'une façon que je n'ai jamais oubliée.

C'était peut-être à cause du foyer où j'avais grandi, où il y avait un père qui, par une sorte de sérénité magique, pouvait punir ses enfants sans avoir recours à des châtimens corporels, bien que de temps en temps nous l'ayons mérité. J'ai vu les fruits du tempérament colérique de notre voisin se manifester dans la vie agitée de ses enfants.

Je n'hésite pas à affirmer qu'aucun homme professant être disciple du Christ et membre de cette Eglise ne peut maltraiter ses enfants sans offenser Dieu, qui est leur Père, et sans répudier les enseignements du Sauveur et de ses prophètes. C'est Jésus lui-même qui a déclaré : « Si quelqu'un était une occasion de chute pour un de ces petits... il serait avantageux pour lui qu'on suspende à son cou une meule de moulin et qu'on le noie au fond de la mer » (Matthieu 18:6).

Brigham Young a dit : « Élevez vos enfants dans l'amour et la crainte du Seigneur ; étudiez leur mentalité et leur tempérament et traitez-les en conséquence, ne vous laissant jamais aller à les discipliner sous le coup de la colère ; enseignez-leur à vous aimer plutôt qu'à vous craindre » (*Discours de Brigham Young*, p. 228).

La discipline dure et cruelle mène inévitablement non pas à la réforme mais plutôt au ressentiment et à l'amertume. Elle ne guérit rien. Elle ne fait qu'aggraver le problème. Elle est inutile. Le Seigneur, en déterminant l'esprit dans lequel son Église doit être gouvernée, nous a montré comment nous devons gouverner notre foyer, par cette révélation :

« Aucun pouvoir, aucune influence ne peuvent ou ne devraient être exercés ... autrement que par la persuasion, la longanimité, la gentillesse, l'humilité et l'amour sincère ;

« Réprimandant avec sévérité, sous l'inspiration du Saint-Esprit (et seulement alors, je pense), et faisant preuve ensuite d'un redoublement d'amour envers celui que tu as réprimandé, de peur qu'il ne croie que tu es son ennemi ;

« Afin qu'il sache que ta fidélité est plus forte que les liens de la mort (D&A 121:41, 43-44).

Paul a écrit aux Éphésiens : « Et vous, pères, n'irritez pas vos enfants, mais élevez-les en les corrigeant et en les avertissant selon le Seigneur » (Éphésiens 6:4).

Quand de petits problèmes surgissent, ce qui est inévitable, maîtrisez-vous. Rappelez-vous la sagesse que contient cet ancien proverbe : « Une réponse douce calme la fureur » (Proverbes 15:1).

Il n'y a pas, dans le monde entier, de discipline comparable à celle de l'amour. Son pouvoir magique est bien unique. (*L'Étoile*, octobre 1985, p. 2-4)

1994

Il y a un phénomène terrible, inexcusable et mauvais ; celui des mauvais traitements et des sévices sexuels.

Il n'est pas nécessaire. Il est injustifiable. Il est indéfendable.

Pour ce qui est des mauvais traitements, je n'ai jamais admis le principe qu'une fessée évite d'avoir des enfants gâtés. Je serai toujours reconnaissant à mon père de n'avoir jamais levé la main sur ses enfants. Il avait le talent merveilleux de leur faire savoir ce qui était attendu d'eux et leur donnait les encouragements pour l'accomplir.

Je suis convaincu que les pères violents font des fils violents. Je suis bien certain que de tels châtiments, dans la plupart des cas, font plus de mal que de bien. Les enfants n'ont pas besoin d'être battus. Ils ont besoin d'amour et d'encouragement. Ils ont besoin de pères qu'ils peuvent regarder avec respect plutôt qu'avec peur. Par-dessus tout, ils ont besoin d'exemple.

J'ai lu récemment une biographie de George H. Brimhall, qui a été président de l'université Brigham Young. À son sujet, quelqu'un a dit : « Il a élevé ses garçons avec une canne ...une canne à pêche ». Tout est dit.

Il y a aussi la terrible et perverse pratique des sévices sexuels. Cela dépasse l'entendement. C'est une offense à la décence qui devrait se trouver dans chaque homme et dans chaque femme. C'est une violation de ce qui est sacré et divin. C'est destructeur pour les enfants. C'est répréhensible et cela mérite la condamnation la plus sévère.

Honte à tout homme ou à toute femme qui a commis des sévices sexuels sur un enfant. En le faisant, le coupable ne commet pas seulement le genre de blessure le plus grave, mais il se condamne devant le Seigneur.

C'est le maître lui-même qui a dit : « Mais, si quelqu'un scandalisait un de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on suspendît à son cou une meule de moulin, et qu'on le jetât au fond de la mer » (Matthieu 18:6). Comment aurait-il pu parler en des termes plus forts ?

Quand le Seigneur ressuscité est apparu sur le continent américain et a instruit le peuple, le récit déclare que tandis qu'il leur parlait : « il pleura ...et il prit leurs petits enfants un à un, et les bénit, et pria le Père pour eux. Et lorsqu'il eut fait cela, il pleura de nouveau » (3 Néphi 17:21-22).

Il n'y a pas d'image plus tendre et plus belle dans tous les écrits sacrés que ce langage simple décrivant l'amour du Sauveur pour les petits enfants.

Parmi toutes les joies de la vie, aucune n'est égale à celle que ressentent des parents heureux. Parmi toutes les responsabilités avec lesquelles nous sommes aux prises, aucune n'est aussi sérieuse. Élever des enfants dans une atmosphère d'amour, de sécurité et de foi est la plus édifiante de toutes les épreuves. Le bon résultat de tels efforts devient la compensation la plus satisfaisante de la vie.

Joseph F. Smith a dit un jour : « Après tout, la grandeur la plus véritable, c'est bien faire ce que Dieu a voulu être le lot commun de toute l'humanité. Être bon père ou bonne mère est plus grand que d'être bon général ou bon homme d'État. L'un est d'une grandeur universelle et éternelle, l'autre est éphémère » (*Doctrine de l'Évangile*, p. 285).

Je suis bien convaincu qu'aucune autre expérience de la vie ne nous permet d'approcher davantage des cieux que celle que vivent les parents et les enfants heureux.

Mon souhait - et j'aurais aimé être plus éloquent pour l'exprimer - est que nous sauvions les enfants. Trop d'entre eux dans ce monde vivent dans la souffrance et la peur, dans la solitude et le désespoir. Les enfants ont besoin de la lumière du soleil. Ils ont besoin d'être heureux. Ils ont besoin d'amour et de nourriture. Ils ont besoin de gentillesse, de tendresse et d'affection. Chaque foyer, quel que soit le prix de la maison, peut fournir un environnement d'amour qui deviendra un environnement de salut.

Je vais vous lire une lettre qui m'est parvenue l'autre jour. Elle parle du genre de foyer que j'ai à l'esprit. Elle dit :

« Je voulais vous écrire pour vous dire que la vie est bonne. Je suis assise, regardant par la fenêtre les belles montagnes, le pommier dans le jardin chargé de fruits presque mûrs ; deux colombes que nous avons nourries, observées tout l'été mangent sur une mangeoire, et le temps s'est finalement rafraîchi.

« Mon mari et moi sommes mariés depuis vingt-six ans, et nous avons cinq beaux enfants, deux gendres et un foyer paisible et heureux. Je suis émerveillée par l'amour du Seigneur dans notre vie. Il suit notre mariage et notre famille comme un fil. Je n'ai pas de quoi me plaindre, et mes jeûnes sont presque tous des jeûnes de reconnaissance.

« Mon mari est dans la présidence de pieu et j'enseigne la classe de Doctrine de l'Évangile. Nous avons toujours servi dans l'Église, et nous nous en réjouissons toujours. Nous aimons l'Évangile, et c'est merveilleux d'observer nos enfants grandir en faisant la même chose.

« En fait, je voulais seulement vous dire que notre vie est pleine d'amour, de joie, de satisfaction et de gratitude ».

Est-ce que cette image est trop belle pour être vraie ? Celle qui a écrit ne le pense pas. Est-ce trop idéaliste ? Je ne le pense pas. Je ne connais pas la taille de cette maison ou de son jardin. Cela n'a pas d'importance. Ce qui compte, c'est l'esprit dans ce foyer, le développement de l'amour d'un homme bon qui détient la prêtrise de Dieu et d'une femme bonne dont le cœur est plein d'une véritable affection et de gratitude, et d'enfants nés d'un bon mariage qui ont été élevés dans un environnement paisible et où l'on prie.

Vous n'avez peut-être pas de montagne à regarder là où vous demeurez. Vous n'avez peut-être pas de pommier dans le jardin. Vous n'avez peut-être pas d'oiseaux à nourrir devant vos fenêtres. Mais vous pouvez avoir en tant que mari et femme, père et mère et

enfants qui vivent ensemble l'amour, le respect, l'autodiscipline et la prière, si vous le voulez bien.

La vieille forêt brûle et meurt. Mais il y en a une nouvelle à ses racines, qui est pleine d'un potentiel merveilleux. C'est une belle chose à regarder ; elle est destinée à croître. C'est l'œuvre de Dieu, une partie de son plan divin.

Sauvez les enfants. Trop dans ce monde souffrent et pleurent. Que Dieu nous aide à nous souvenir d'eux, à les élever et les guider quand ils marchent sur des sentiers dangereux, à prier pour eux, à les bénir, les aimer, les garder en sécurité jusqu'à ce qu'ils puissent s'appuyer sur leur propre force. (*L'Étoile*, janvier 1995)

1998

Nous condamnons avec force toute forme de sévices. Nous dénonçons les sévices physiques, sexuels, verbaux et émotionnels à l'encontre du conjoint ou des enfants. Notre Déclaration au monde à propos de la famille indique : « Le mari et la femme ont la responsabilité solennelle de s'aimer et de se chérir et d'aimer et de chérir leurs enfants ... Les parents ont le devoir sacré d'élever leurs enfants dans l'amour et la droiture, de subvenir à leurs besoins physiques et spirituels ... Les maris et les femmes (les mères et les pères) seront responsables devant Dieu de la manière dont ils se seront acquittés de ces obligations » (*Déclaration au monde*, 1995).

Nous faisons tout notre possible pour éliminer ce terrible mal. Quand l'égalité est reconnue entre le mari et la femme, quand il est reconnu que chaque enfant qui naît dans le monde est un enfant de Dieu, alors il s'ensuit un plus grand sens de la responsabilité d'élever, d'aider, d'aimer inconditionnellement ceux dont nous sommes responsables.

L'homme qui fait subir des sévices à sa femme ou à ses enfants n'est pas digne de détenir la prêtrise de Dieu. L'homme qui fait subir des sévices à sa femme ou à ses enfants n'est pas digne d'être considéré comme un bon membre de l'Église. Faire subir des sévices à son conjoint et à ses enfants est une très grave offense devant Dieu, et ceux qui le font doivent s'attendre à une action disciplinaire de l'Église. (*L'Étoile*, janvier 1999, p. 84-85)

1999

Vous, hommes qui êtes mariés, vous avez la grande responsabilité d'être des hommes bons et d'être de bons maris ! Ne maltraitez jamais votre femme. Ne maltraitez jamais vos enfants. Mais prenez-les dans vos bras et faites leur sentir votre amour, votre appréciation et votre respect. Soyez de bons maris. Soyez de bons pères. (*L'Étoile*, juin 1999, p. 4)

2002

Boyd K. Packer :

Il ne faut pas délaissier ou négliger les enfants. Ils ne doivent absolument pas subir de sévices ni de brutalités. Ils ne doivent pas être abandonnés ni séparés par le divorce. Les parents ont la responsabilité de subvenir aux besoins de leurs enfants. Nous devons

veiller à leurs besoins physiques, spirituels et émotionnels. (*Le Liahona*, juillet 2002, p. 8)

Gordon B. Hinckley :

Je vais maintenant parler d'une autre forme de sévices dont il est beaucoup question dans les médias. Il s'agit des sordides sévices perpétrés à l'encontre des enfants par des adultes, généralement des hommes. Ce n'est pas quelque chose de nouveau. On a des preuves que cela remonte à longtemps. C'est quelque chose de méprisable, tragique et terrible. J'ai le regret de dire qu'il y a eu quelques rares cas de ce mal monstrueux chez nous. C'est quelque chose qu'on ne peut ni cautionner ni tolérer. Le Seigneur lui-même a dit : « Si quelqu'un scandalisait un de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on suspendît à son cou une meule de moulin, et qu'on le jetât au fond de la mer » (Matthieu 18:6). Ce sont des paroles fortes, venant du Prince de la paix, du Fils de Dieu.

Je cite notre Manuel d'instructions de l'Église : « La position de l'Église est que les sévices ne peuvent être tolérés sous aucune forme. Ceux qui font subir des sévices sont passibles de sanctions disciplinaires. On ne doit pas leur donner d'appel dans l'Église et ils ne peuvent pas détenir de recommandation à l'usage du temple. Même si une personne qui a infligé des sévices sexuels ou physiques à un enfant s'est soumise à une mesure disciplinaire de l'Église puis a été réintégrée comme membre à part entière ou a été réadmise par le baptême, les dirigeants ne doivent pas l'appeler à un poste où elle devrait travailler avec les enfants ou les jeunes, à moins que la Première Présidence n'autorise la suppression de l'annotation sur le certificat de membre de la personne. Dans les cas de sévices, la première responsabilité de l'Église est d'aider ceux qui ont été maltraités et de protéger ceux qui peuvent être victimes de futurs mauvais traitements » (Tome 1, Présidences de pieu et évêques, p.157-158 ).

Nous travaillons depuis longtemps à régler ce problème. Nous avons exhorté les évêques, les présidents de pieu et d'autres à aider les victimes, à les reconforter, à les fortifier, à leur faire comprendre que ce qui s'est passé est mal, que ce n'était pas de leur faute et que cela ne doit jamais se reproduire.

Nous avons publié de la documentation, mis en place un numéro de téléphone d'assistance où les dirigeants de l'Église peuvent recevoir de l'aide pour traiter les cas, et proposé l'aide de professionnels par l'intermédiaire des services familiaux de l'Église.

Ces agissements sont souvent de nature criminelle. Ils sont passibles de sanctions pénales. Les évêques et les présidents de pieu peuvent consulter des conseillers, parmi lesquels des avocats et des travailleurs sociaux, au numéro de téléphone d'assistance pour recevoir des conseils concernant leurs obligations dans ces cas. Dans les autres pays, les dirigeants locaux doivent s'adresser au président de leur interrégion.

L'oeuvre de l'Église est une oeuvre de salut. Je tiens à le souligner. Elle vise à sauver des âmes. Nous désirons aider la victime et l'agresseur. Nous sommes profondément peiné pour la victime, et nous devons l'aider. Nous sommes profondément peiné pour l'agresseur, mais nous ne pouvons tolérer le péché dont il a pu se rendre coupable. Là où il y a offense, il y a châtement. La justice suivra son cours. Le processus ecclésiastique suivra le sien, et aboutira souvent à l'excommunication. C'est un sujet délicat et grave.

Néanmoins, nous sommes conscients et nous devons toujours l'être, qu'une fois le châtement subi et les exigences de la justice satisfaites, nous devons tendre une main

secourable et bienveillante. Il peut subsister des restrictions, mais il y aura aussi de la bienveillance. (*Le Liahona*, juillet 2002, p. 60-61)

2007

Gordon B. Hinckley :

Parents, faites preuve d'une grande gentillesse envers vos enfants. Ils sont la génération montante qui fera honneur à votre nom. (*Le Liahona*, mai 2007, p. 105)

2009

Henry B. Eyring :

Un père qui néglige ou gêne le développement de la foi de son fils ou sa capacité de suivre l'inspiration connaîtra un jour le chagrin. (*Le Liahona*, novembre 2009, p. 61)